

B. 36

Mari Anne  
Soucy.

Le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt  
et un, nous curé soussigné, avons baptisé  
Mari Anne, née la veille, fille légitime de  
Jean Baptiste Soucy, cultivateur et de Rebecca  
Beaume, de cette paroisse. Parrain: Emile  
Soucy, marrain: Marie Deschênes épouse  
de Jarrain oncle et tante de l'enfant soussigné  
avec nous, le père n° 6 au signe. Lecteur J. P. L.  
Marie Deschênes Emile Soucy

Le D. O. Antoinette.

B. 37

Mari Anne  
Soucy.

Le vingt quatre septembre mil neuf cent  
vingt et un, nous curé soussigné avons  
baptisé Mari Anne, née la veille, fille  
légitime de Jean Baptiste Soucy, cultivateur  
et de Rebecca Beaume, de cette paroisse.  
Parrain: Joseph Soucy, marrain: Blanche